

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le vendredi 24 février 2023 à 9 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Jean-Marc Rochon, France Chenail, Stéphane Leduc, Normand Amesse, Patrick Rancourt, Jean-François Giroux et Sophie Sirois-Perras, sous la présidence de M. le maire Miguel Lemieux, formant quorum.

Est absente M<sup>me</sup> la conseillère Lyne Lefebvre, laquelle a motivé son absence.

Sont également présentes M<sup>me</sup> Manon Bernard, directrice générale, et M<sup>e</sup> Josée Bourdeau, greffière adjointe.

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire Miguel Lemieux déclare la séance ouverte.

## **ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION**

M. le maire Miguel Lemieux invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment notifié à chacun.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les sommaires décisionnels relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

### **2023-02-117    DESTITUTION DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 38 DE LA SOCIÉTÉ DU PORT DE VALLEYFIELD**

CONSIDÉRANT la résolution 2023-02-7.5-955 adoptée par la Société du Port de Valleyfield le 22 février 2023 relativement à la résiliation du contrat de travail de l'employé numéro 38 de la Société du Port de Valleyfield (ci-après Société);

CONSIDÉRANT l'article 71 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est                                    proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,  
appuyé par M. le conseiller Normand Amesse,  
et résolu à l'unanimité

DE DÉCRÉTER la destitution l'employé numéro 38 de la Société du Port de Valleyfield.

ADOPTÉ

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

## **2023-02-118 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 9 h 27, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,  
appuyé par M<sup>me</sup> la conseillère Sophie Sirois-Perras,  
et résolu à l'unanimité

DE lever la séance extraordinaire du 24 février 2023.

ADOPTÉ

---

Miguel Lemieux, maire

---

Josée Bourdeau, greffière adjointe